

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 17 décembre 2019, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M. Serge Forget,	vice-président
M. Éric Filiatrault,	commissaire
M ^{me} Linda Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lucie Gagnon,	commissaire
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M ^{me} Danielle Leblanc,	commissaire
M. Sylvain-Michel Paradis,	commissaire-parent
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent
M ^{me} Marie-Claude Turcotte,	commissaire-parent
M ^{me} Isabelle Viau,	commissaire-parent
M ^{me} Manon Villeneuve,	commissaire

les membres du conseil des commissaires et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la Loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Robert Fugère a motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 19 h.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (R-5969/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 novembre 2019.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (R-5970/SSGC)

M. Martin Reid, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 novembre 2019.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (R-5971/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Parole aux élèves;
8. Rapport annuel 2018-2019;
9. Séance publique d'information - Présentation du rapport annuel 2018-2019;
10. Cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord - Politique de gestion des risques;
11. Dépôt de la consultation du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2020-2021;
12. Plan de répartition des immeubles et des élèves (PRIÉ) 2020-2021;
13. Demande d'ajout d'espaces - Sous-Mesure 50631 - Remplacement d'un bâtiment;
PAUSE
14. Mise en place d'un bureau de projets, ajout au plan des effectifs-cadres;
15. Demande de renouvellement de la reconnaissance du projet pédagogique particulier en Sport-études à l'École polyvalente Saint-Jérôme;
16. Rapport des comités du conseil des commissaires;
17. Suivis aux questions diverses de la dernière séance;
18. Questions diverses;
19. Information du comité de parents;
20. Information de la vice-présidence;
21. Information de la présidence - nouvelles et courrier;
22. Information de la direction générale;
23. Tour de table - partage d'information;
24. Levée de l'assemblée.

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

PAROLE AUX ÉLÈVES

RAPPORT ANNUEL 2018-2019 (R-5972/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire a l'obligation d'informer la population de son territoire des services éducatifs qu'elle offre et de lui rendre compte de leur qualité;

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire a l'obligation de rendre publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services laquelle fait partie intégrante de son plan d'engagement vers la réussite (PEVR);

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire doit préparer un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son PEVR et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel rend compte également au Ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du PEVR établi en cohérence avec la Politique ministérielle;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Marie-Claude Turcotte, commissaire-parent, d'adopter le rapport annuel 2018-2019 le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2019-2020-07* et de transmettre ce dernier au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Adopté

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019

CADRE ORGANISATIONNEL DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LES PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD - POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES (R-5973/SRM)

CONSIDÉRANT les exigences de la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle du Conseil du trésor, notamment la conception et la mise en place d'un cadre organisationnel en gestion des risques;

CONSIDÉRANT QUE la Politique en gestion des risques et le Plan annuel en gestion des risques sont les composantes du Cadre organisationnel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la Politique en gestion des risques de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord doit être adoptée par le dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE la Politique définit les rôles et responsabilités des différentes parties, notamment, l'adoption du Plan annuel de gestion des risques par la Direction générale;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Linda Gagnon, commissaire :

- A) D'adopter la Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.
- B) D'autoriser la direction générale à adopter le Plan annuel de gestion des risques.

Adopté

DÉPÔT DE LA CONSULTATION DU CADRE ORGANISATIONNEL DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE 2020-2021 (R-5974/SRÉ)

CONSIDÉRANT la Politique relative aux services de garde en milieu scolaire qui a été adoptée au printemps 2011 (Politique 3203);

CONSIDÉRANT QUE la politique prévoit une révision annuelle du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire, d'autoriser le lancement de la consultation du Cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2020-2021, le tout tel qu'il appert plus amplement des documents versés en liasse au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2019-2020-08*.

Adopté

PLAN DE RÉPARTITION DES IMMEUBLES ET DES ÉLÈVES (PRIÉ) 2020-2021(R-5975/SOST)

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord d'adopter annuellement un plan de la répartition des immeubles et des élèves;

CONSIDÉRANT QUE le projet du plan annuel de la répartition des immeubles et des élèves 2020-2021 a été lancé en consultation par le conseil des commissaires à sa séance régulière du 15 octobre 2019;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a fait l'objet d'une démarche de consultation;

Il est PROPOSÉ par M. Martin Reid, commissaire, d'adopter le Plan de répartition des immeubles et des élèves 2020-2021 de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire de la CSRDN sous la cote *CC2019-2020-09*.

Adopté

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES - SOUS-MESURE 50631 - REMPLACEMENT D'UN BÂTIMENT (R-5976/SOST)

CONSIDÉRANT la possibilité offerte par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) de soumettre des dossiers d'opportunités en vue de remplacer complètement certains bâtiments du parc immobilier scolaire québécois (Sous-Mesure 50631 - Remplacement d'un bâtiment);

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources matérielles a présenté à la séance du conseil des commissaires du 13 novembre 2019 un état de situation;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources matérielles a déposé pour adoption à la séance du conseil des commissaires du 13 novembre 2019 une demande d'autorisation en vue de procéder aux démarches préliminaires de remplacement de bâtiments du parc immobilier de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN);

CONSIDÉRANT QUE la CSRDN a déposé trois (3) dossiers de remplacement au MEES afin d'autoriser le lancement des démarches de remplacement des écoles primaires Saint-Philippe et Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus ainsi que de l'Édifice Marchand du centre de formation générale des adultes (CFGGA);

CONSIDÉRANT QUE le MEES demande une résolution du conseil des commissaires en lien avec les ajouts d'espaces qui seront générés par les projets de remplacement de bâtiments;

CONSIDÉRANT les orientations du MEES dans le cadre du projet d'implantation des maternelles quatre (4) ans nécessitant des ajouts d'espaces dans les nouvelles constructions;

CONSIDÉRANT QUE le MEES permet également l'ajout d'espace pour l'aménagement de locaux pour la clientèle en adaptation scolaire lors de nouvelles constructions;

CONSIDÉRANT QUE le MEES a déposé des orientations dans le cadre du projet d'implantation des maternelles quatre (4) ans nécessitant des ajouts d'espaces qui ne sont pas intégrés dans les projets de construction autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de ces trois (3) demandes de remplacement de bâtiments au MEES prend en considération les besoins actuels en termes de capacité d'accueil;

Il est PROPOSÉ par M. Éric Filiatrault, commissaire, d'adopter les demandes d'ajouts d'espaces découlant de ces trois (3) demandes de remplacement de bâtiments dans le cadre de la sous-mesure ministérielle 50631 - Remplacement d'un bâtiment.

- Construction d'un établissement à vocation primaire - secondaire sur le site du l'Édifice Marchand.
- Reconstruction de l'école Saint-Philippe :

Nouvelle capacité : Une (1) classe de niveau préscolaire 4 ans
Deux (2) classes de niveau préscolaire 5 ans
12 classes de niveau primaire
Une (1) classe d'adaptation scolaire

- Reconstruction de l'école Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

Nouvelle capacité : Deux (2) classes de niveau préscolaire 4 ans
Trois (3) classes de niveau préscolaire 5 ans
18 classes de niveau primaire
Deux (2) classes d'adaptation scolaire

Adopté

MISE EN PLACE D'UN BUREAU DE PROJETS, AJOUT AU PLAN DES EFFECTIFS-CADRES (R-5977/DG)

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) de mettre en bon état son parc immobilier;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a pour objectif que les commissions scolaires atteignent la cible de 15 % de son indice de vétusté en 2030, et ce, pour l'ensemble de son parc immobilier;

CONSIDÉRANT QUE la CSRDN vit une croissance démographique continue;

CONSIDÉRANT QUE la CSRDN estime un investissement de près de 500 millions pour les dix (10) prochaines années;

CONSIDÉRANT la construction d'une école secondaire et l'attente de deux autres écoles secondaires sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE nous recevons depuis les deux dernières années des montants de près de 25 millions de dollars par année pour le maintien;

CONSIDÉRANT la construction de deux écoles primaires et l'attente de deux autres écoles primaires sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la CSRDN a fait des demandes de remplacement pour trois (3) bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des ressources qui travaillera au bureau de projets sera payé à même les enveloppes d'investissements à la hauteur d'appropriation de 4 %;

CONSIDÉRANT QUE ce bureau de projet contribuera à mieux évaluer et à répondre aux attentes du conseil des commissaires et du MEES;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), section de la Rivière-du-Nord;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lison Girard, commissaire, de permettre à la direction générale de mettre en place un bureau de projets qui sera composé de coordonnateurs, de régisseurs et de chargés de projet sous la gouverne du directeur du Service des ressources matérielles. Le nombre de cadres et d'employés du bureau de projets sera évolutif selon l'ampleur des travaux et les sommes reçues par le ministère en investissement. Les ajouts de cadres feront l'objet d'une reddition de compte au comité exécutif.

Adopté

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA RECONNAISSANCE DU PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER EN SPORT-ÉTUDES À L'ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-JÉRÔME (R-5978/DG)

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de la reconnaissance du projet pédagogique particulier en Sport-études à l'École polyvalente Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT QUE le programme Sport-études permet d'offrir une valeur ajoutée en complémentarité de l'offre de service globale offerte à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le programme Sport-études ne met pas en péril les autres projets particuliers des différentes écoles;

CONSIDÉRANT QUE les besoins pour l'offrir se situent à l'intérieur des ressources humaines, matérielles et financières de l'école;

CONSIDÉRANT QUE l'école possède les infrastructures nécessaires afin de maintenir le programme en place pour une période de quatre (4) ans;

CONSIDÉRANT QUE la pérennité de l'expertise et de l'engagement de l'équipe-école est assurée;

Il est **PROPOSÉ** par M. Serge Forget, commissaire, d'adopter la demande de renouvellement de la reconnaissance du projet pédagogique particulier en Sport-études à l'École polyvalente Saint-Jérôme pour une durée de quatre (4) ans, débutant le 1^{er} juillet 2020.

Adopté

RAPPORT DES COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

SUIVIS AUX QUESTIONS DIVERSES DE LA DERNIÈRE SÉANCE

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

INFORMATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE

INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE - NOUVELLES ET COURRIER

INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

TOUR DE TABLE - PARTAGE D'INFORMATION

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (R-5979/SSGC)

M^{me} Isabelle Viau, commissaire-parent, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 21 h 40.

Adopté

Président

Secrétaire